



Mémoire présenté au Comité permanent des
finances de la Chambre des communes

Le 4 août 2017

Établie en 2011, l'ACCRU réunit les petites et moyennes universités de recherche polyvalente de tout le Canada et elle vise à cerner les pratiques exemplaires, à encourager la recherche coopérative et à agir comme porte-parole en matière de communications auprès des organismes de financement de la recherche, des décideurs politiques et du grand public en ce qui concerne la recherche et les enjeux dans le domaine de la recherche qui sont importants aux yeux de ses membres. En tant que principe fondamental de la politique sur la recherche, l'ACCRU défend l'importance de soutenir la recherche dans toutes les universités canadiennes, peu importe leur taille ou le lieu où elles sont situées.

L'Alliance of Comprehensive Canadian Research Universities (ACCRU) se félicite d'avoir la possibilité de contribuer aux consultations prébudgétaires du Comité permanent des finances de la Chambre des communes, lesquelles aboutiront au budget de 2018 du Canada.

L'ACCRU est convaincue que l'innovation est le principal moteur de la croissance économique à long terme et de la productivité. Dans une économie du savoir, l'innovation est profondément enracinée dans la recherche, tant priorisée que fondamentale, et dans la disponibilité de personnel hautement qualifié (PHQ).

1. Le juste équilibre entre la recherche priorisée et la recherche fondamentale

Le Comité consultatif sur l'examen du soutien fédéral à la science fondamentale (CCESFSF)¹, mandaté par la ministre Kristy Duncan, a rendu public son rapport en avril 2017. Celui-ci contient une évaluation de l'état de l'écosystème de la recherche au Canada et il fait ressortir la lente érosion de la capacité du Canada en matière de recherche fondamentale, laquelle est imputable à l'importance exagérée qui a été accordée au cours de la dernière décennie au financement de la recherche priorisée. De nouveaux programmes d'aide financière ont été lancés et ciblent des domaines particuliers en y consentant des investissements appréciables (p. ex. CERC et FERAC). Ceux-ci ont profité à peu de chercheurs dans un petit groupe choisi d'universités, ce qui a provoqué une grande concentration de dollars consacrés à la recherche entre quelques mains et dans des domaines de recherche limités. Contrairement à l'hypothèse selon laquelle ces importantes subventions représentaient une meilleure stratégie vers d'importantes découvertes, les répercussions scientifiques n'augmentent pas en fonction du montant de la subvention¹. En fait, c'est l'inverse qui est vrai². [TRADUCTION]

¹ Abt, H., *The Publication rate of Scientific Papers Depends Only on the Number of Scientists*, 2007, *Scientometrics*, 73/3: 281-8.

« L'incidence est généralement une fonction décroissante de l'aide financière. Les répercussions par dollar étaient donc inférieures chez les titulaires d'importantes subventions »³. De plus, cette stratégie pénalise les chercheurs les plus jeunes, les femmes et celles et ceux qui ont emprunté une voie moins traditionnelle. Il faudrait réorienter le centre d'intérêt de la stratégie de l'innovation du Canada afin de multiplier les investissements dans la recherche fondamentale pour soutenir un portefeuille de recherche imposant et diversifié qui sera plus équitable, inclusif et productif. Conformément à la recommandation qui se trouve dans le rapport du CCESFSF, l'ACCRU préconise d'évaluer les résultats des programmes des CERC et du FERAC avant le lancement de toute autre initiative de même nature.

Un réinvestissement appréciable dans la recherche fondamentale permettra à toutes les universités de contribuer pleinement à l'amélioration des conditions économiques, sociales et culturelles de leur collectivité. Le Canada est en concurrence avec des États de taille géographique comparable qui sont dotés d'un nombre beaucoup plus élevé d'universités. En fait, le Canada doit compter sur chaque chercheur disponible pour favoriser les découvertes. Des investissements accrus dans la recherche fondamentale qui seraient à la disposition de toutes les universités dans le cadre de démarches jugées par les pairs feront en sorte que tous les établissements postsecondaires pourront offrir un milieu d'apprentissage et de recherche dynamique à leurs étudiants, du premier cycle jusqu'aux études postdoctorales.

2. Prévoir les conditions nécessaires pour accroître les effectifs de PHQ

La proportion de la population de jeunes adultes⁴ qui sont titulaires d'un grade universitaire est déterminante pour notre capacité de nous ouvrir à l'innovation et de nous adapter à notre monde en constante évolutionⁱⁱ. De plus, chaque année d'études qui s'ajoute à la moyenne nationale fait croître le PIB de 4 à 7 %ⁱⁱⁱ. Les investissements dans la recherche fondamentale jouent un rôle crucial dans la mise de valeur de cette capacité en consacrant en moyenne aux étudiants 50 % de toutes les subventions de recherche. Apprendre et maîtriser des compétences et des techniques de recherche est une condition préalable si on veut bâtir la nation de créateurs et d'innovateurs dont le Canada a besoin pour connaître du succès dans l'économie mondiale.

² Mongeon, P., Brodeur, C., Beaudry, C. et V. Larivière, *Concentration of research funding leads to decreasing marginal returns*, 2016, *Research Evaluation*, 1–9.

³ Fortin, J.-M. et DJ Currie, *Big Science vs. Little Science: How Scientific Impact Scales with Funding*, 2013, *PLoS ONE* 8(6): e65263. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0065263>.

⁴ Âgés de 25 à 34 ans.

Comparativement à d'autres pays, l'avantage concurrentiel du Canada se fragilise rapidement à cet égard. En 2014, 22 % des habitants canadiens âgés de 55 à 64 ans étaient titulaires d'un grade universitaire^{iv}. Dans ce groupe d'âge, le Canada se classe au 14^e rang sur 35 pays de l'OCDE et son résultat est supérieur de 5 % à la moyenne de l'OCDE. À titre de comparaison, 34 % des Canadiens âgés de 25 à 34 ans sont titulaires d'un grade universitaire. Même si la génération plus jeune semble s'être améliorée à ce point de vue par rapport à la plus âgée, cette jeune génération se classe au 21^e rang sur 35 et accuse un retard de 14 % par rapport aux meilleurs pays de l'OCDE sur ce plan. Compte tenu de ce défi, l'une des priorités absolues devrait être de mettre en valeur le potentiel des jeunes Canadiens. Avec l'accroissement des investissements provinciaux dans l'éducation universitaire, le gouvernement canadien doit se mettre au diapason et soutenir la recherche fondamentale dans toutes les universités pour accroître la capacité d'instruire davantage d'étudiants à tous les échelons.

L'ACCRU recommande de rétablir le ratio 70/30 entre la recherche fondamentale et la recherche priorisée. Un investissement graduel de 485 millions de dollars sur une période de quatre ans dans le financement par tous les conseils subventionnaires de la recherche menée à l'initiative des chercheurs permettra d'atteindre cet objectif.

3. Mettre au point et maintenir des infrastructures de recherche dans tous les établissements

Pour attirer et conserver les meilleurs professeurs et chercheurs et pour offrir aux étudiants les milieux d'apprentissage et de recherche appropriés, chaque établissement a besoin de matériel de recherche adéquat et d'une infrastructure appropriée, peu importe sa taille et le lieu où il est situé. Il est crucial de maintenir l'équilibre entre les fonds disponibles pour acquérir de nouvelles infrastructures et les fonds d'exploitation pour payer leur utilisation en permanence. À l'heure actuelle, plusieurs universités éprouvent des difficultés à éponger les coûts croissants de leurs infrastructures.

L'ACCRU recommande de mettre à la disposition de la FCI un budget permanent correspondant à ses niveaux annuels récents afin de permettre une meilleure planification entre l'acquisition et le maintien.

En terminant, pour maintenir sa compétitivité à l'échelle mondiale, pour devenir plus productif et pour contribuer à son économie, le Canada doit augmenter ses effectifs de

PHQ et compter sur tous ses chercheurs et toutes ses universités afin d'atteindre ses objectifs. Le Canada retire des avantages de la recherche et de l'éducation découlant de la recherche dans tous ses établissements postsecondaires, qui constituent un grand écosystème composé de petits établissements offrant surtout des programmes de premier cycle, d'écoles spécialisées et d'établissements polyvalents de taille moyenne et de grande envergure. Chacun de ces établissements fait intrinsèquement partie de sa collectivité et aide celle-ci à devenir partie prenante du monde sans frontières d'aujourd'hui. En fait, la capacité de soutenir le développement continu de la recherche et de favoriser des innovations futures exige un investissement appréciable dans la recherche fondamentale accessible à tous.

Personne-ressource :

Lyne Sauvageau
Présidente
Vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche
Université du Québec
lyne.sauvageau@uquebec.ca

ⁱ [http://www.examenscience.ca/eic/site/059.nsf/vwapj/ExamenDuSoutienScience_avril2017-rv.pdf/\\$file/ExamenDuSoutienScience_avril2017-rv.pdf](http://www.examenscience.ca/eic/site/059.nsf/vwapj/ExamenDuSoutienScience_avril2017-rv.pdf/$file/ExamenDuSoutienScience_avril2017-rv.pdf) (p. xi).

ⁱⁱ <http://cpp.hec.ca/wp-content/uploads/2017/03/PP-2016-06.pdf> (p. 19).

ⁱⁱⁱ LÉONARD, André (2014), « La productivité au Canada : Concepts et enjeux ». Bibliothèque du Parlement, Ottawa, Canada. <https://lop.parl.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2014-84-f.html?cat=economics#a3> et NICHOLSON, Peter J. « De la croissance : Rendement et perspectives économiques à long terme du Canada », Observatoire économique de la productivité, n° 7, automne 2003, tableau 3.

^{iv} Grade universitaire : licence (baccalauréat), maîtrise ou doctorat.